Hayange : Le maire Fabien Engelmann déclaré inéligible pendant 1 an. Plainte classée sans suite (MàJ vidéos)

31/01/2015 à 17h56



Addendum du 31/01/2015 :

Cour d'Appel de Metz
Tribunal de Grande Instance de Thionville

Parquet du procureur de la République
Service : Bureau d'ordre pénal

N° Parquet : 14275000101

Monsieur ENGELMANN Fabien

N° téléphone : 0382824350
N° télécopie : 0382539256

57700 HAYANGE

plainte/dénonciation en date du 23 septembre 2014

contre

ENGELMANN Fabien

Faits : Infraction électorale et au financement des partis politiques.

Avis de classement

L'examen de cette procédure ne justifie pas de poursuite pénale au motif que :

l'infraction ne paraît pas suffisamment constituée ou caractérisée, l'enquête n'ayant pas permis de rassembler des preuves suffisantes.

Veuillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait au parquet, le 23 décembre 2014

Le procureur de la République



Source

Le tribunal administratif de Strasbourg a déclaré vendredi le maire FN de Hayange (Moselle), Fabien Engelmann, inéligible pour un an à la suite d'un "manquement d'une particulière gravité" dans ses comptes de campagne.

Le tribunal a estimé qu'il avait "commis un manquement d'une particulière gravité aux règles relatives au financement des campagnes électorales". En cause notamment: 1 575 euros de frais de création et d'impression de tracts électoraux, que le candidat aurait omis d'intégrer à ses comptes de campagne, dont le total déclaré s'élevait à quelque 12 000 euros.
Source



Extrait du communiqué de Fabien Engelmann :

> *On me reproche seulement le versement, à mon insu, par une de mes colistière d'une caution de 1 575 €, qui lui a été intégralement remboursée par l'entreprise.* ***Or les factures du même montant ont été bien intégrées et payées par mon mandataire financier sur mon compte de campagne. Mes dépenses totales de campagne s'élèvent à environ 13 000€ pour un plafond autorisé de 32 000€.***
> *Le montant remboursable par l'Etat est de 16 000€ environ,* ***somme que je n'ai même pas atteinte.***
> *Je n'ai trompé personne, ni magouillé, ni fraudé l'Etat et encore moins les habitants de la ville que je respecte et dont je suis fier d'être le Maire. Je suis simplement l'objet d'une vengeance de la part d'une colistière frustrée visant*

ma place. A ce titre elle a employé les pires bassesses pour tenter d’y arriver.

Communiqué FN